



ACCÈS à LA TERRE – MOBILISATION – FINANCE SOLIDAIRE

ACHAT COLLECTIF DE TERRES AGRICOLES

Le projet de l'association 'Terre de Rivières' dans le Tarn

INTRO

C'est la cessation d'activité en 2013 d'un arboriculteur en AMAP qui a entraîné en décembre 2015, la création de « Terre de Rivières », association foncière citoyenne, suite à une lutte menée par le réseau des AMAP du Tarn – réseau qui fédère environ la moitié de la trentaine d'AMAP du Tarn et s'est constitué en association en 2010.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le réseau des AMAP a réussi à modifier la destinée des terres de ce paysan, préemptées par la SAFER locale, qui prévoyait de les revendre à un cultivateur de maïs en extension de surface, lequel aurait arraché les arbres du verger bio et utilisé nitrates et pesticides pour produire, en bénéficiant naturellement des primes européennes. Par une **mobilisation importante et une médiatisation forte en 2014 et 2015**, le Réseau des AMAP obtient alors que 4 des 7 hectares avec ses 450 arbres soient attribués à un voisin producteur bio. Restaient alors 3 hectares que la SAFER locale proposait à la vente.

Habituellement, c'est l'association Terre de Liens qui se charge depuis 2003, sur sollicitation de groupes de citoyens, d'acquérir du foncier agricole afin d'en assurer la préservation à long terme par un usage écologique et responsable. Le réseau l'a bien sollicitée, mais faute de moyens humains, Terre de Liens Midi-Pyrénées a décliné cette demande et lui a proposé en retour de **réaliser l'achat collectif par lui même**,

Porteurs d'expérience

Le Réseau des AMAP du Tarn et Terre de Rivières

TÉMOIGNAGES de Lionel Brun, et Luc BOBIN, amapiens et membres de l'association « Terre de Rivières » et échanges avec les participants d'un atelier de partage d'expérience lors de la 4^{ème} Rencontre nationale des AMAP dans le Tarn, 4 juin 2016 / informations actualisées suite à un échange avec **Didier Loufrani**, porte parole du réseau des AMAP du Tarn.

AUTEUR : Magali Jacques, animatrice au Miramap - février 2017



en l'accompagnant et le guidant. C'est une première expérience d'essaimage pour Terre de Liens. Sa réussite ouvre la voie pour d'autres projets qui peuvent être un formidable levier pour son action salutaire sur la préservation des terres fertiles.

LES RÉSULTATS

En 2016, l'association cherchait à obtenir 25000€ pour acheter ces 3 ha et a appelé au don. En novembre 2016, cet objectif est atteint, lui permettant alors d'acheter ces terres.

Par ailleurs, le réseau était conscient que la réussite d'une politique alimentaire territoriale nécessitait l'engagement des élus et des collectivités locales. Or, au travers de sa couveuse d'activités en maraîchage biologique « l'Essor maraîcher », la communauté de communes de Tarn & Dadou accompagne déjà

depuis 3 ans, des maraîchers dans leur formation professionnelle ; aider un jeune maraîcher à s'installer de manière pérenne sur son territoire est la suite logique de ses engagements; le projet d'achat collectif des trois hectares sur la commune de Rivières par une association foncière citoyenne avait du sens pour la communauté de communes et elle fait un important travail d'animation de territoire, relayée d'ailleurs par la mairie de Rivières, qui agit efficacement pour dégager un terrain constructible permettant l'édification d'un bâtiment agricole proche de la parcelle concernée.

Ainsi, pour la première fois sur ce territoire, des élus, des citoyens réunis en associations, des organisations professionnelles agricoles s'entraident et conduisent ensemble un projet d'achat collectif de terre afin d'installer un maraîcher en agro-écologie. Favoriser une consommation solidaire, responsable, en circuit court, pour des mangeurs conscients de leur droit à la souveraineté alimentaire, permet en même temps une relocalisation de l'économie.

POINTS FORTS

- « **Une volonté politique partagée par différents acteurs du territoire** : associations citoyennes, certaines organisations professionnelles telles que la Confédération paysanne et la communauté de communes »
- « **Un important travail a été mené pour rendre visible la situation** » : communication, sensibilisation, etc.

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

- L'association a fait **des démarches infructueuses auprès des services fiscaux** pour obtenir le droit d'établir des reçus fiscaux permettant la défiscalisation des dons. Elle s'est donc tournée vers Terre de Liens.
- **Des difficultés à obtenir des informations sur ce qu'il se passe dans le monde agricole.**
- « **Il fallait agir dans un temps court, alors que s'informer et sensibiliser, rechercher des soutiens (et notamment financiers) demande du temps !** »



PERSPECTIVES

L'achat des terres n'est que la première étape du projet ; la **construction du bâtiment agricole et l'installation d'un système d'irrigation économe en eau et écologique nécessite de poursuivre la collecte de dons pour un soutien complet à cette installation d'un maraîcher.**

Quels besoins, envies ?

- Sensibiliser plus largement le grand public** : prendre du temps pour expliquer qu'une action citoyenne est possible pour influencer sur la politique alimentaire d'un territoire.
- Etablir la confiance** car appeler au don nécessite transparence et confiance.
- Avoir des retours sur d'autres expériences de ce genre**, car il y a besoin d'être plus informé en amont pour agir et être plus efficace quand la question se pose dans un territoire.

POUR ALLER + LOIN

Le site internet de Terre de Rivières

<http://www.terrederivieres.fr/>

La vidéo présentant le projet
<https://www.youtube.com/watch?v=fbIP4QvLtiQ>

Se rapprocher de l'association locale de Terre de Liens.

Voir l'article sur son site :

<https://www.terredeliens.org/terre-de-rivieres.html>

Contact :

terrederivieres@gmail.com